



La Qualité de Vie au Travail ou QVCT : mieux la comprendre pour engager une démarche

Difficulté de recrutement, absentéisme, qualité en baisse, démotivation des équipes,...

Et si vous pensiez à développer la qualité de vie au travail dans votre entreprise ?

RESULTAT ATTENDU : Cette formation opérationnelle vise à apporter des connaissances sur le sujet afin d'appréhender les spécificités d'une démarche QVT/QVCT. Elle vous aide à agir concrètement pour concilier l'amélioration des conditions de travail & de vie des salariés avec la performance de l'entreprise.

Objectifs

- Définir la qualité de vie au travail (QVT et QVCT) et la situer par rapport aux risques psychosociaux (RPS)
- Repérer et comprendre les facteurs / leviers de santé et qualité de vie au travail
- Identifier les enjeux et les actions d'une démarche collective efficace pour agir


Public

Cette formation s'adresse aux acteurs de votre entreprise amenés à devoir conduire ou participer à une démarche d'amélioration de la QVT :

- ✓ Dirigeant
- ✓ Responsable ressources humaines
- ✓ Manager
- ✓ Représentant du personnel
- ✓ Salarié susceptible d'intervenir sur le sujet ou sensible à la thématique (Chief happiness officer, chargé de mission,...)


Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Déroulé de la formation




Modalités pratiques

- Groupe de **5 à 10 participants** pour faciliter les échanges
- **Une formation adaptée** aux problématiques et aux enjeux et de votre entreprise
- Amplitude : **7 heures** sur 1 journée
- Modalité : présentiel



Exigences qualité

- Intervenante : **consultante psychologue du travail & ergonome**, intervenante en prévention des risques professionnels (IPRP)
- Respect de la **confidentialité** des échanges
- Recours à un **questionnaire d'évaluation** en fin de formation



Méthode de travail

- Des apports théoriques et des **exemples concrets** basés sur les situations réelles dans votre entreprise
- Possibilité d'**adapter** le contenu en fonction de vos besoins
- **Condition de réussite:** Implication et partage d'expérience des participants
- **Modalités d'évaluation :** QCM, quizz et/ou mise en situation + échanges

www.declikconseil.fr

Bilan de compétences • Prévention RPS & Qualité de vie au travail • Formation • Médiation • Conseil RH
48 rue de Bray 35510 Cesson Sévigné (Rennes Métropole) contact@declikconseil.fr 02.90.22.84.22

SIRET : 801 764 366 00036 – « Enregistré sous le n°53 35 09508 35 à la préfecture de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

La Qualité de Vie au Travail :

mieux la comprendre pour engager une démarche

Programme (1 jour)

1. Introduction
 - Pourquoi en parle-t-on aujourd'hui ?
 - Quelques chiffres
2. La QVT : enjeux et définition
 - Identifier les multiples enjeux d'une démarche QVT
 - S'approprier les composantes clés de la qualité de vie au travail
 - Repérer les similitudes et les différences avec les RPS (risques psycho-sociaux)
3. Comment participer au développement de la santé et la qualité de vie au travail dans l'entreprise ?
 - Réfléchir sur les facteurs et leviers présents dans votre organisation
 - Evaluer le niveau de maturité de l'entreprise et analyser les conditions préalables
 - Connaître les étapes et les outils d'une démarche QVT (*état des lieux innovant, espace de discussion, expérimentation, mesure avec indicateurs,...*)
 - Choisir des modalités d'associations avec les IRP (*charte, accord, COPIL, ...*)
 - Définir la place du management
4. Conclusion
 - Elaborer une feuille de route & un argumentaire pour déployer/piloter la QVT

Modalités pratiques

DATES & LIEU : à définir

Possibilité de formation
sur site en intra sur demande

Date limite d'inscription : 1 mois avant

TARIF : 400€ net de taxes (par participant)
avec convention et attestation de formation
prise en charge possible avec OPCA/plan de formation

- 20 % dès 2 inscriptions

Modalités pédagogiques

Quizz, vidéo, autodiagnostic, temps de réflexion individuel, travail en sous-groupe, partage d'expérience, ...

L'intervenante

- ✓ Psychologue du travail ergonomiste signataire de reflex QVCT
- ✓ IPRP spécialiste dans la prévention des risques psychosociaux
- ✓ Expérience en accompagnement sur le champ de la santé et de la qualité de vie au travail

NOS (fortes !) CONVICTIONS SUR LA QVT

Il existe différentes entrées possibles pour questionner la QVT en entreprise et l'améliorer. Déclic Conseil s'appuie principalement sur les ANI de juin 2013 & décembre 2020, sur la loi du dialogue social et sur les publications de l'Anact. Pour nous, dans la démarche QVT, c'est bien le travail qui est central (contenu, organisation, qualité,...) et pas seulement ses à-côtés avec une addition d'actions ponctuelles tournées vers le bien être individuel (de type sophrologie ou conciergerie). Ce n'est pas une boîte à outils avec des gadgets à prescrire, c'est une **démarche dynamique, globale qui se construit sur le terrain et au plus près du travail.**

Version N° 4

www.declicconseil.fr

Bilan de compétences • Prévention RPS & Qualité de vie au travail • Formation • Médiation • Conseil RH

48 rue de Bray 35510 Cesson Sévigné (Rennes Métropole)

contact@declicconseil.fr

02.90.22.84.22

SIRET : 801 764 366 00036 – « Enregistré sous le n°53 35 09508 35 à la préfecture de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »